

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 15 (1944)

Heft: 6

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, le numéro : 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.
Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

L'importance et les tâches de notre agriculture vues sous l'angle de la Société d'économie et d'utilité publiques du Canton de Berne *

Monsieur le Président et Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, tant pour les aimables paroles prononcées par M. le président que pour votre chaleureux accueil.

De mon côté, j'apporte à l'assemblée d'aujourd'hui le salut de la Société d'économie et d'utilité publiques du canton de Berne.

Qu'est cette société et quel but poursuit-elle? Elle est déjà si ancienne et si connue que je peux certainement m'abstenir de vous la présenter. Sa fondation remonte à l'année 1759. Dans 15 ans elle pourra donc célébrer son deuxième centenaire.

Quelles sont les causes qui amenèrent la constitution de cette Société, il y a déjà si longtemps?

Au cours de nombreux siècles, les milieux les plus influents de tous les pays ne virent le salut de l'humanité que dans le système dit du mercantilisme. Pendant des siècles, les marchands dominèrent le monde. Le commerce et le trafic représentèrent pour les États les sources d'argent les plus abondantes.

Cette danse autour du « veau d'or » fit perdre aux milieux dirigeants le sens de la réalité. La signification de l'agriculture se perdit de plus en plus. On laissa périr la paysannerie jusqu'à la pousser à la misère. Cette lamentable situation obligea le paysan à pratiquer une culture extensive de son bien. Avec le

*) Conférence de M. R. Minger, ancien Conseiller fédéral, président de la Société d'économie et d'utilité publique du canton de Berne, à l'assemblée de l'A. D. I. J., le 30 avril 1944, à Delémont.